SAINTE-MARIE-LA-MER

BULLETIN MUNICIPAL - n°40 - MAI - JUIN 2016





Edito

Ste-Marie a eu les « honneurs » de la presse récemment concernant l'audit de la Cour Régionale des Comptes. Dans ce Lien, vous découvrirez en toute transparence les grandes lignes de ce rapport commentées ainsi que les orientations budgétaires 2016. La gestion du bien commun reste à Ste-Marie l'affaire de tous.

Mais nous aurions pu sous-titrer ce Lien « En

attendant l'été!» tant ce printemps est effervescent aussi bien pour notre jeunesse et son nouveau Conseil Municipal, que pour les associations.

Rigueur et dynamisme, vous êtes bien à Ste-Marie.

Bonne lecture.

Sandrine LOZANO Conseillère Municipale Communication

Sommaire

	Agenda 21	p 3
\	Dossier spécial « Budget »	p 4
	Conseil Municipal des Enfants	p8
\	II était une fois Ste-Marie	p 9
	Jeunesse	p 10
	Etat-Civil	p 12
	Vivre à Ste-Marie	p 13
	Info « Charançon du palmier »	p 18
(L'agenda	p19

Numéros utiles

Services municipaux

Accueil Hôtel de ville

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- accueil@saintemarielamer.com
- 04.68.80.13.80.
- www.saintemarielamer.com

Mairie annexe (Oméga)

- 904.68.61.54.83
- mairie.annexe@saintemarielamer.com Bibliothèque
- ⋑biblio@saintemarielamer.com
- **9**04.68.80.13.98.

Point Information Jeunesse (PIJ)

- pij@saintemarielamer.com

Bureau du port

- 04.68.80.51.02.
- info@portsaintemarie66.com
- www.portsaintemarie66.com

Service des décès

906.12.36.96.24.

Police municipale

- 904 68 80 13 81
- pm@saintemarielamer.com

Office du Tourisme

- Centre Omega (plage) tourisme@saintemarielamer.fr
- 04.68.80.14.00
- www.saintemarielamer.fr

Services techniques

- 04 68 80 13 90
- technique@saintemarielamer.com

Végétaux et encombrants

Téléphoner en mairie pour vous inscrire.

Déchèterie

06 33 72 67 03

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 14h00-17h00. Dimanche : 8h30-12h00

Crèche

- 904 68 08 45 04
- saintemarie@bebebiz.fr
- Ecoles

Ecole élémentaire Jules Ferry

04.68.80.13.87.

Ecole maternelle Charles Perrault

- **10** 04 68 80 14 04
- Services

La Poste

- Rue des mimosas
- **04.68.80.47.80.**

EDF

90800.123.333.

SAUR (service des eaux)

04 68 84 08 66.

PMCA - Direction des collectes et valorisation des déchets

904.68.08.63.40.

Collectes ordures ménagères

Village: mardi et vendredi Plage: lundi et vendredi

Tri sélectif

Village: jeudi - Plage: jeudi

Assistantes Sociales:

Un rendez-vous peut être obtenu en mairie de Ste Marie en téléphonant à Canet.

04 68 73 63 10

Agenda 21

Notre commune s'est engagée sur le long et difficile chemin de l'Agenda 21. Pour rappel, l'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21ème siècle mais de manière moins prétentieuse pour les cinq années à venir dans un premier temps. Il est en effet difficile de travailler à plus long terme.

L'agenda 21 ne doit pas être considéré comme un nouveau gadget destiné à se donner une bonne conscience écologique.

L'agenda 21 ce n'est pas planter 3 arbres par ci, ramasser 4 papiers par là ou visiter une dune ou une ferme avec des enfants. L'agenda 21 ne se limite pas à ça. C'est l'apprentissage d'une nouvelle façon de faire de la politique (au sens noble et non politicien du terme).

Une nouvelle politique qui prend en compte les problématiques du DÉVELOPPEMENT DURABLE, pour mettre en œuvre un projet de territoire socialement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement soutenable. Vaste programme! Trop vaste programme qui impose de commencer par des choses simples avant de passer progressivement à des ambitions plus importantes.

Nous avons commencé par le commencement avec le soutien de l'Agglo qui a financé un bureau d'études, les élus et les techniciens de la commune ont découvert ce qu'était ou ce que pouvait être un Agenda 21.

Suite à de nombreuses réunions, un diagnostic a été établi pointant les points forts et les points faibles de la commune dans le domaine du développement durable.

Par la suite nous avons recherché une stratégie permettant de solutionner les uns et de mettre en exerque les autres.

Une première stratégie et un premier programme d'actions en trois axes ont été votés lors du conseil municipal du 17 Juin 2014. Ils étaient un peu trop ambitieux et de ce fait difficilement réalisables. Tout a été remis à plat et une

nouvelle stratégie et un nouveau programme d'actions en 2 orientations cette fois ont été votés en Conseil Municipal le 15 Décembre 2015.

ORIENTATION 1:

Améliorer le cadre de vie et les services à la population dans une logique écoresponsable.

ORIENTATION 2:

Agir pour une économie et un tourisme éco exemplaires et durables.



Ces deux orientations regroupent une trentaine d'actions détaillées qui devront être mises en œuvre, évaluées et améliorées en permanence.

La démarche Agenda 21 exige une phase de consultation de la population par l'intermédiaire de réunions publiques après le vote du programme d'actions et avant la finalisation des actions.

Ces réunions ont eu lieu les 25, 27 et 28 janvier 2016.

La première qui rassemblait des acteurs du tourisme, des acteurs économiques et des élus a été un succès et a abouti à de nombreux débats et propositions.

La deuxième, plutôt réservée aux techniciens, a atteint son objectif.

La troisième était ouverte à l'ensemble de la population et programmée un vendredi à 18h30 pour faciliter la participation du plus grand nombre.

Une publicité importante avait été faite en amont : article de presse, annonce sur le panneau lumineux et affiches au format « sucette » à la plage et au village...

En dehors des membres du Conseil Municipal, encore une fois mobilisés, cette réunion a attiré 7 personnes dont certains avaient déjà participé à l'une des précédentes.

On voit là les limites de la démocratie participative quand la situation n'est pas conflictuelle et quand les citoyens ne se sentent pas personnellement concernés. Suite à ces réunions, le programme Agenda 21 a été

ramené à 27 actions concrètes.

ORIENTATION 1:

Obiectif 1 : Mettre en place un plan d'actions écoresponsable des services de la collectivité. (10 actions)

Objectif 2 : Améliorer le cadre de vie, les aménagements urbains et l'environnement naturel. (6

Objectif 3: Améliorer les services à la population en prenant en compte les enjeux de solidarité, de santé et d'accès à la connaissance. (6 actions)

ORIENTATION 2:

Objectif 4 : Développer qualitativement l'offre touristique vers un tourisme durable.

Il reste encore beaucoup de travail. Place maintenant à la formation des responsables d'actions, mise en place et démarrage des actions.

Vous serez régulièrement informés de nos progrès dans ce bulletin municipal.

Nous préparons l'avenir!



Relever le défi

Le Budget Primitif 2016 a été élaboré en tenant compte de deux facteurs :

- une nouvelle baisse des dotations de l'Etat
- le transfert à la Communauté Urbaine de la voirie communale et des équipements qui en dépendent (éclairage public, plantations...) avec les charges de personnel, de matériel et de travaux correspondants. Ce transfert, qui allège certains chapitres de dépenses, doit être compensé par la commune auprès de la Communauté Urbaine par une attribution financière pérenne de 250 000€par an.

En fonctionnement, la rigueur de gestion de l'an passé permet de dégager un excédent de 839 000€ dont une partie, outre le paiement du capital de la dette, est affecté, en autofinancement, à l'investissement.

Toutefois, la diminution importante des apports de l'Etat impose une légère augmentation des taux (+3,75%) afin d'assurer l'équilibre du Budget.

En investissement, de nombreuses opérations nouvelles peuvent être programmées grâce à l'autofinancement et sans avoir recours à l'emprunt. Certaines concernent des réalisations dans l'année, d'autres amorcent par des études des réalisations futures à court terme.

- Installation de panneaux lumineux
- Aménagement du cimetière

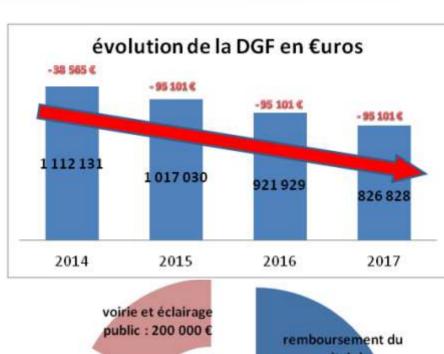
- Mise en conformité d'équipements pour l'accessibilité des personnes handicapées

- Aménagement de la nouvelle Bibliothèque

- Etudes pour l'aménagement de l'Espace Saint-Exupéry, du Point Jeunes, du Centre de Loisirs, de l'Avenue des Marendes

Le Budget 2016 de la Commune s'élève ainsi à 7 649 815€.

Il a été voté par 25 voix ,l'opposition s'étant abstenue.



mise en accessibilité
des bâtiments
publics : 64 000 €

acquisition d'un
véhicule :
50 000 €

projet de
bibliothèque :
222 000 €

remboursement du
capital des
emprunts : 350 000 €

acquisition d'un
véhicule :
222 000 €

aménagement du cimetière :85 000 € vidéoprotection : 170 000 €

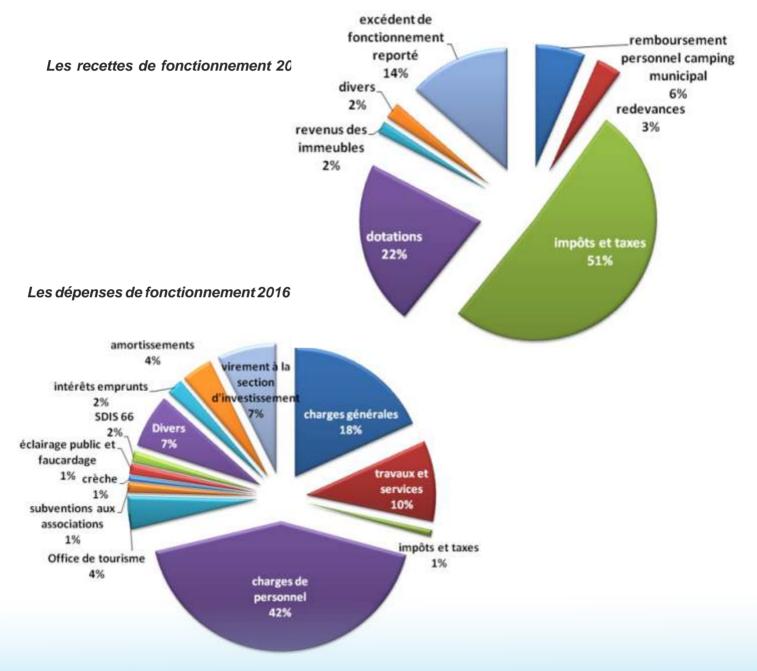
Budget d'investissement 2016 : 1 475 616,68€



BUDGET 2016

des nouvelles baisses de dotations de l'Etat.

Les taux des impôts locaux de Sainte Marie la Mer sont toujours inférieurs aux moyennes nationale et départementale.	Taux moyens nationaux des communes 2015	Taux moyens des communes du département 2015	Sainte-Marie 2016
Taxe d'habitation	24,19%	24,85%	13,35%
Taxe Foncier Bâti	20,52%	22,54%	19,91%
Taxe Foncier Non Bâti	49,15%	51,85%	28,00%



Budget de fonctionnement 2016 : 6 174 199,14€

Dossier budget

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune : Qu'y-a-t'il derrière les chiffres ?

Après la présentation du rapport lors de la séance du Conseil Municipal du 23 février dernier et suite à l'article paru dans l'Indépendant, nous avons souhaité vous apporter un éclairage pour permettre à chacun de se faire un avis, non dépendant d'une interprétation sommaire, voire bâclée, de l'analyse des magistrats.

Entre 2008 et 2014, les dépenses courantes ont été très bien maîtrisées

Contrairement à ce que peut laisser croire la presse, les dépenses courantes, c'est-à-dire celles qui "font tourner" les services communaux ont été parfaitement maîtrisées sur la période concernée.

Pour preuve, entre 2009 et 2014, elles n'ont progressé que de 1,8%, ce qui représente simplement le coût de l'inflation.

<u>Charges de personnel : une hausse pour toutes les communes.</u>

Du fait de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (TAP et NAP), toutes les communes ont été dans l'obligation d'augmenter leurs effectifs ou de rajouter des heures de travail aux agents en place.

L'effort a été plus important pour Sainte Marie puisqu'il n'existait pas de service jeunesse. Le centre de loisirs a ainsi été créé, apportant par la même un service nouveau et fort apprécié.

Il est d'ailleurs utile de rappeler que c'est l'État lui-même, si prompt à critiquer la gestion des collectivités, qui a décidé de cette réforme de façon unilatérale, sans en mesurer l'impact.

Temps de travail des agents : des réformes déjà engagées.
La critique de la Chambre ne concerne en l'espèce que les

agents qui travaillent à 39 heures. Il est vrai que l'accord initial sur la réduction du temps de travail n'avait pas été correctement calculé. Cependant depuis 5 ans, nous nous efforçons de revenir progressivement làdessus en annualisant le temps de travail dans les services concernés.

<u>Subventions</u>: <u>des sommes</u> <u>modestes en jeu.</u>

Sur ce point il faut être très clair, les magistrats n'ont jamais estimé que la subvention accordée au club de rugby était trop élevée. La question est ici purement administrative, car à partir de 23.000 € de subvention, les collectivités doivent adopter une convention d'objectifs avec l'association bénéficiaire. Ce sera chose faite dès le vote des subventions aux associations en conseil municipal.

En moyenne, le montant accordé aux associations est de 1.647 €, pour une enveloppe totale de 90.000 €.

<u>Un endettement en dessous de la moyenne.</u>

La Chambre Régionale des Comptes ne demande pas à la commune de réduire son endettement puisque celui-ci est inférieur à la moyenne des communes de sa strate.

Elle remarque deux choses:

Premièrement, la commune ayant des recettes faibles, elle n'a pas pu d é g a g e r s u f f i s a m m e n t d'autofinancement. Elle a donc dû faire appel à l'emprunt pour investir.

Deuxièmement, l'endettement a augmenté en particulier pour le camping municipal qui a fait un gros effort de modernisation et l'acquisition de mobil-homes.

Les "sages" ont cependant consolidé la dette du camping avec celle de la commune, ce qui donne une vision erronée de l'endettement. En effet, tout d'abord les investissements du camping sont productifs, c'est-à-dire qu'ils rapportent des recettes. Ensuite, le camping paie entièrement sa dette, sans rien demander à la commune. C'est donc une opération blanche pour le budget et plus généralement pour le contribuable.

Notons que contrairement à l'État, les communes ne peuvent emprunter que pour investir et non pour payer les charges de fonctionnement.

Donc, lorsque votre commune s'endette, c'est pour enrichir le patrimoine commun des Sainte-Marinois.

CONCLUSION

Le travail des Chambres Régionales des Comptes est utile, non seulement car il permet un contrôle des comptes publics, mais aussi parce qu'il apporte un conseil aux gestionnaires.

Et c'est dans ce dernier cas que nous nous trouvons.

La Chambre s'est bornée à faire 4 "recommandations" après des mois d'un contrôle approfondi.

Elle précise même que nous avons commencé à mettre en œuvre ces orientations, preuve que l'équipe municipale avait déjà fait les mêmes analyses.

La commune a d'ailleurs apporté des explications sur chaque point soulevé par les magistrats, dans une note annexée au rapport présenté en Conseil Municipal.

En conclusion, il est aussi bon de rappeler que le rapport ne fait état d'aucune malversation et/ou dépenses somptuaires de la part de vos élus.

En cette période de défiance envers les élus et les institutions, il est des choses simples qui doivent être dites.

UDGET 2016

Budget 2016 du camping municipal

Le Budget Primitif 2016 du camping municipal s'élève à 1 601 800€ dont un tiers est dédié à l'investissement.

La section de fonctionnement reprend, en dépenses, tous les postes habituels nécessaires à l'exploitation du camping dont 37% représentent le remboursement à la commune des charges de personnel : élément nouveau la locations de 2 golfettes électriques pour limiter les temps de déplacements sur le terrain.

Pour les recettes, plus de 86% sont issus des paiements des séjours. Il faut noter également la reprise de l'excédent 2016 à hauteur de 59 480 €.

La section d'investissement comporte la poursuite de l'aménagement des parcelles des 10 nouveaux mobilhomes acquis l'an passé (parkings privatifs, terrasses, stores, climatisation..). En opérations nouvelles, sont inscrits:

- l'acquisition de stores et la chambre froide pour l'épicerie.
- l'achat de machines à laver et sécher le linge pour gérer cette prestation en direct,
- la réalisation de la toiture du bloc sanitaire n°4,
- l'acquisition de caillebotis pour la piscine.
- la pose d'un compteur individuel EDF pour la salle de musculation.

Ces investissements sont couverts par le report de l'emprunt non utilisé en 2015.

Il convient de rappeler que le camping municipal ne sollicite aucune aide financière de la commune. Il est donc impératif, pour faire face aux investissements actuels et futurs, de rentrer des recettes en constante évolution. C'est pourquoi, en cours d'année,une décision modificative du budget intégrera l'achat de 27 nouveaux mobil-homes et leurs aménagements, le tout couvert par un emprunt.

Ce budget a été voté par 25 voix, l'opposition s'étant abstenue.







Premier conseil municipal des enfants

Élu en novembre dernier, le conseil municipal des enfants (CME) a tenu sa première réunion plénière, en présence de M. le Maire et de quelques élus. Se réunissant tous les jeudis durant 45 minutes au cours de la pause méridienne, le CME travaille habituellement en commission.

Flora Albert, Maire du CME, a ouvert la séance en présentant les enfants et les deux commissions aux élus présents.

1ère commission : solidarité, environnement, sécurité

Les projets:

- organisation d'une action humanitaire au profit des écoles d'Afrique,
- ◆ une rencontre intergénérationnelle avec les seniors de Sainte-Marie
- mise en place d'une signalisation spécifique pour sécuriser le trajet de l'école entre Jules-Ferry 1 et Jules-Ferry 2.

2ème commission: sport, culture, loisirs.

Les projets:

- installation de bancs dans les cours d'école
- une matinée de rencontre sportive sur le terrain Saint-Exupéry avec participation financière au profit de l'action humanitaire de l'autre commission.

Tous ces dossiers ont été acceptés par l'assemblée plénière, élus de le République et du CME. Et Pierre Roig de préciser à son homologue du CME: «La mairie va faire en de vous aider à financer sorte

vos projets et satisfaire au mieux vos demandes.»

Flora Albert a conclu cette première séance de conseil municipal en

remerciant l'ensemble participants.



1ère commission : solidarité, environnement, sécurité.

















2nde commission : sport, culture, loisirs.







Lola Amram



Alexandre Perez







Paco Congiu

Christine MEYA Conseillère municipale. Déléguée au Centre de loisirs.

Le riz: tentative de culture à Ste-Marie

En consultant la série C 1780 des Archives Départementales, nous avons trouvé un texte de 1700 faisant référence au riz. Monsieur Ignace Selva(1), bourgeois noble de la ville de Perpignan, époux de Marie Cabestany, fait prendre un arrêté pour : « empêcher les gens de faire entrer son bestail à despaitre au riz qui se trouve à présent semé. Vu la présente et attendu l'exposé dicelle et qu'il est d'utilité publique de conserver un fruit qui ne se fait que rarement en ce pays afin d'inviter les autres à en faire le soussigné n'empêche par le procureur fiscal que soyent faites les défenses requises avec les peines etc... » (2)

La lecture de ce document nous a incité à en savoir plus sur la culture du riz dans notre pays.Ainsi un texte du XIII°S.fait mention de riz cultivé prés de Perpignan. L'archiviste Brutails, dans son étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen- age écrit que le riz était réduit en farine et pour preuve il cite un texte concernant un bail passé le 25 novembre 1285 . Ce bail concerne les Casals du Vernet : « Nous recevons pour le lover une émine de froment pour deux émines d'orge et deux émines de RIZ pour trois d'orge. » Un autre texte nous apprend que le riz fait son apparition en Roussillon au XIV°S. Et Henry IV, en 1593, ordonne la culture du riz en Camargue. (3)

Si l'on s'en réfère aux différents écrits sur l'histoire du riz nous apprenons que les traces de celui-ci remontent à 5000 ans avant J.C en Inde et en Chine. Au III°S. Avant J.C, la culture du riz s'étend dans l'Asie entière. En 320 avant J.C, Alexandre le Grand le rapporte en Grèce, il ne commencera à être cultivé dans le bassin méditerranéen qu'au VII°S. après que les Arabes l'aient planté dans le delta du Nil. Les Maures l'apportent en Espagne au XII°S. Et deux siècles plus tard il franchit les Pyrénées.

Un mémoire rédigé par le Docteur Barrére de Perpignan, en 1743, nous apprend que le riz du Roussillon était d'un beau grain et le peuple en faisait du bon pain en temps de disette.

La culture de cette céréale présentait deux avantages dans notre Roussillon : d'abord une production nouvelle ensuite son mode de culture permettait d'assainir les terres marécageuses.

Les terres appelées Solsuras étaient déssalées après cinq ans de culture du riz et le blé qui venait ensuite venait en abondance. Suivant la lecture de ce mémoire nous apprenons que le riz s'était acquis chez nos voisins Espagnols une telle réputation qu'ils venaient l'acheter à Perpignan en échange du sel des mines de Cardone. Le même docteur Barrére nous apprend que la disparition de la culture du riz fut liée à une interdiction administrative: « il y a quelques années que la culture du riz est défendue en Roussillon par un arrêt du conseil souverain de cette province sur ce qu'on a cru que les exhalaisons des lieux marécageux ou l'on sème le riz y causaient des maladies et des mortalités. »(4) Mr. Lloubes, aux environs de 1845, tenta cette culture sur des terrains marécageux de Salses, il souhaitait que son expérience soit un exemple dans la plaine du Rousillon. (5)

Nous avons eu la chance de trouver un témoignage de la culture du riz à Sainte Marie, culture étant un bien grand mot ! Monsieur Albert Meya se souvient que dans les années cinquante. un spécialiste, nommé Juanola, était venu d'Espagne pour faire un essai de culture du riz au mas

de Lacroix.

Cette expérience ne dut pas être concluante puisqu'elle ne fut pas renouvelée.

1. La maison de Joseph Selva sert d'église et de lieu de réunions de la communauté en 1791. Depuis le jour de l'ascension de 1783 Joseph Selve Ribot avait mis un bâtiment à la disposition des fidèles de Ste. Marie pour célébrer les offices. En Août 1792 , Selve Ribot habite Ste Marie. Registre paroissial de 1792. De 1795 à 1802, un Antoine Selva est premier marquillier nommé par le maire adjoint de la commune .ll a assuré les recettes et les dépenses de la marquillerie.

Le bâtiment prêté par Selve est un grenier à blé, des travaux y ont été exécutés comme le laisse paraître la facture acquittée le 7 Mai 1783, facture présentée par Joseph Roig maçon à Torreilles : « 102 II. 3 sols pour les journées et matériaux fournis pour l'église faite au grenier a bled de chez Mr. Selve. » Ar. Paroissiales Ste

2. A.D P.O C 1780.

3.www.unspecial.org/uns633/uns 633t14.html

4. le riz en Roussillon .V.Gontard. Sasl N°65.

5. SasI des Pyr. Or N°7. 1848.



Les paysans à l'école

Dans le cadre du projet «les paysans à l'école» proposé par le SIST avec le soutien de la commune, les 4 classes de Jules Ferry 2 (CE2 et CM1) ont pu se rendre sur des exploitations agricoles de la commune et de Saint-Nazaire.

Les CE2 de M. TISSEYRE ont eu l'occasion d'aller visiter l'exploitation de C.DURAND, agriculteur et Conseiller Municipal de la commune. Après quelques questions en classe sur le travail d'agriculteur, le groupe s'est dirigé, à pied, à travers champs vers l'exploitation où ils ont pu observer comment se cultivent les

artichauts, les choux-fleurs, les blettes ainsi que les arbres tels que les pommiers et citronniers. C.DURAND a ensuite parlé de la pollinisation aux enfants et leur a fait planter des carottes, radis, petit pois et des fraises.

Les enfants, ravis de cette sortie pédagogique, ont pu goûter sur place avant de reprendre le chemin de l'école.

Impression de M.TISSEYRE : «très bonne demi-journée où les enfants ont été actifs et à l'écoute de M.DURAND. Merci pour cet excellent accueil. »

Les élèves de CM1 de M m e s ARLETTAZ et CINTAS se sont rendus sur l'exploitation agricole de M. Gilles CORONAT à Saint-Nazaire. Ils ont pu découvrir son métier et ses différentes cultures a r b o r i c o l e s (abricot, pêche,

figue) et maraîchères (courgette, tomate, artichaut...) cultivées sous serres ou en plein champs. Ils ont été sensibilisés à l'agriculture biologique et ont pu semer des haricots et des petits pois dans la serre.

Retour des enseignantes : « Les élèves ont été très bien accueillis. Ils ont été ravis de pouvoir converser avec un professionnel et ont hâte de retourner sur l'exploitation ».

Enfin les CE2 de Mme BOISSIN sont allés sur l'exploitation d'Y.ASLI, agriculteur à Sainte Marie. Ils ont visité la serre à semis et ont pu apercevoir la culture des oignons et petits pois. Après un atelier de plantation de ces légumes, les enfants sont repartis avec leurs petits pots.

La suite du projet se fera à l'école avec l'intervention des agriculteurs en classe, puis à nouveau sur site afin de suivre l'évolution des semis et des cultures déjà mis en place.





Fête de l'artichaut 2016 « De la cueillette à l'assiette!»

Beaucoup d'animations autour de l'artichaut ces dernières semaines :

- Nous l'avons grandement fêté, le 1ER MAI sur le balladoir à la plage, alors que le 14 AVRIL, le SIST PM et son prestataire ELIOR ont préparé un repas à base d'artichauts pour tous les écoliers mangeant à la cantine.

Pour mieux faire connaître ce drôle de légume (aux vertus tellement bénéfiques contre le vieillissement cellulaire...), les enfants ont réfléchi et organisé une exposition photos (données par le service documentation de l'Office du Tourisme), ayant pour thème « De la cueillette à l'assiette ».

A travers ces photos, ils ont découvert l'activité agricole dans notre commune, rythmée par les saisons et par là même, l'artichaut, à toutes les étapes de son évolution.

Le repas a été un moment festif et très apprécié ou chaque enfant s'est vu remettre un bouquet de « MACAU », offert par la Municipalité, que les parents auront pris soin de mettre en salade le soir même.

Pour sûr que toute cette « effervescence » autour de l'artichaut ne manquera pas de susciter des vocations!



Asuivre...

10ème Challenge Culinaire 2016 : « Les MINIS TOQUES »

Le SIST Perpignan Méditerranée organise le 10ème anniversaire du challenge culinaire «les MINIS TOQUES » ouvert à tous les enfants de CM1/CM2 des communes adhérentes au SIST PM.

Il se déroule sous l'égide d'un parrain de renommée locale, nationale et internationale OLIVIER BAJARD, meilleur ouvrier de France et champion du monde du dessert.

Ce challenge rencontre un vif

succès auprès des enfants et nous espérons encore cette année rencontrer un taux de participation exceptionnel. Cette fois il sera mis à disposition des enfants un panier de légumes imposé: asperge, potiron, tomate, épinard. Au minimum deux légumes de ce panier doivent apparaître dans la recette qui doit régaler 6 personnes. Le tout doit être présenté comme un gâteau d'anniversaire.

Un comité de lecture, composé de

chefs des Toques Blanches du ROUSSILLON présidé par le parrain Olivier BAJARD, retiendra 10 recettes.

La finale se déroulera le mercredi 4 mai après-midi à la CCI de Perpignan et de très beaux lots récompenseront les gagnants.

A vos fourneauxBONNE CHANCE.





Pour les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a fait passer de super vacances aux petits Sainte-Marinois.

La thématique pour l'ALSH maternel était « un monde de douceur » et pour l'ALSH 6-11 ans « les 5 sens ».

A cela se sont ajoutés les sorties et un après-midi fantastique avec des jeux gonflables, des mascottes et un canon à neige! Rien que ca!

De la Cabane du Yéti au Lasermax de Canet, du Cinéma à la belle neige de Font-Romeu, les petits comme les grands se sont bien amusés.

La suite aux vacances de Printemps...

Les vacances de l'ALSH







L 'état-civil



Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- ♥ Hélène BASTY le 23 décembre chez Jean-Yves BASTY et Sylvaine CORRAL
- ♥ Mathys ROCHAIS le 28 janvier chez Xavier ROCHAIS et Coralie DELCAMPE
- ♥ Jade ABENZA GARCIA le 16 février chez Frédéric ABENZA GARCIA et Anais MARTIN
- ♥ Marley OSTERMANN le 16 mars chez Vladimir OSTERMANN et Johanna CAVALIERI
- ♥ Lucas MAGNAC le 24 mars chez Lionel MAGNAC et Dieuwke PIKKERT
- ▼ Maé PEREZ le 30 mars chez Nathalie PEREZ
- **▶ Lanna LANG** le 05 avril chez Norman LANG et Ophelie SANTIAS

and the same

•Ils nous ont quittés

- ◆ Henri VIALA le 21 janvier à 71 ans
- Dominique GOOCH le 30 janvier à 59 ans
- Patrick PIETRUSZKA le 26 février à 50 ans
- Alain MARCHAND le 01 mars à 69 ans
- Yves GREDER le 18 février à 69 ans
- Dino PACICH le 21 février à 88 ans
- Joël DOUILLARD le 22 février à 62 ans
- René PORTOLES le 09 mars à 82 ans
- ◆ Michel LENTZ le 21 mars à 77 ans

Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Mariages



Michelle BOYER et Georges ATHIEL le 30 janvier

Le maire et le Conseil Municipal félicitent chaleureusement les jeunes mariés, les nouveaux parents et souhaitent la bienvenue aux « ninots ».

ECOLE DE RUGBY SALANQUE COTE RADIEUSE XV « Portes Ouvertes » Samedi 11 Juin 2016

Pour la deuxième année consécutive nous avons le plaisir de vous annoncer la journée « Portes ouvertes » de notre école de rugby.

Placée sous le parrainage de notre ami « Pedro » Jean-Pierre Pérez, elle aura lieu le samedi 11 juin, sur les installations sportives du stade Louis-Carrère, à Sainte-Marie-la-Mer.

La journée débutera dès 10 heures pour se terminer aux environs de 17 heures.

Une attention toute particulière a été portée sur les activités proposées afin que tous nos petits champions finissent leur saison rugbystique dans la joie et l'amitié. Il en fut de même pour les « grands » afin que tous les participants, du plus jeune au

plus «grisonnant», s'amusent ensemble en partageant les vertus du ballon ovale.

Ainsi, des jeux gonflables entièrement gratuits pour tous les enfants et un tournoi open de rugby «à toucher» s'adressant à tous les participants (enfants, parents, éducateurs, dirigeants, etc) constitueront les manifestations majeures de cette fête de fin de saison.

A midi, en présence des édiles des trois villages de l'entente (Sainte-Marie, Canet et Torreilles) un apéritif vin d'honneur sera offert et nos grilladins seront à l'œuvre pour proposer grillades et boissons à des prix très raisonnables. Des tables seront installées dans la zone ombragée.

Pour les joueurs licenciés, le repas et boisson seront gratuits. Avec une ambiance musicale et d'autres surprises, nul doute que nous passerons une formidable journée!

Au gré des animations et en fin d'après-midi, de nombreux lots et récompenses seront distribués.

Parents, amis, visiteurs nous vous attendons nombreux pour partager tous ensemble cette conviviale journée et passer un joyeux moment de sport/détente. Votre présence sera notre plus grand succès.

Les dirigeants de l'école de rugby Salanque Côte Radieuse XV

Stage été « Rugby-Mer » du 4 au 8 Juillet 2016

Du lundi 4 Juillet au vendredi 8 Juillet se déroulera le traditionnel stage d'été ouvert à tous les licenciés rugby nés entre 2002 et 2007.

Cette semaine de rugby-activités sportives parrainé par l'international et enfant du

Pays, David Marty, propose des entrainements de rugby le matin et des activités ludiques et sportives l'après midi sous la responsabilité d'éducateurs diplômés.

Tarifs en ½ pensions et pension complète. Pour plus de renseignements voici le téléphone : 06-08-98-34-70 et mail de l'école de l'école de rugby : ecole.de.rugby.scrxv@gmail.com

Considérant la réputation que ce stage a acquis d'année en année, il est recommandé de s'inscrire le plus rapidement possible.

STAGE RUGBY/MER ETE 2016 DU 4 AU 8 JUILLET

Sainte-Marie-la-Mer (66470) - stade Louis-Carrère



Semaine demi/ pension : 240 euros Semaine pension complète : 340 euros

Ouvert à tous les jeunes nés entre 2002 et 2007

PROGRAMME

<u>Le matin :</u> Entraînement Rugby

L'après-midi : Activités sportives

beach rugby, laser game, bubble bump, initiation stand up paddle, canyoning...

Encadrement assuré

par des éducateurs diplômés F.F.R



Parrainé par David Marty

Renseignements et inscriptions

Par mail: ecole.de.rugby.scrxv@gmail.com

Par téléphone : 06.08.98.34.70 (Yannick Salvador)

Les nouveautés du Téléthon

Le 7 avril s'est tenue l'assemblée générale de l'association de Sainte-Marie Téléthon à la salle Marine. L'occasion de faire le bilan de l'année passée et de se projeter sur la prochaine saison. Nous sommes heureux de voir que malgré les difficultés rencontrées lors de la dernière assemblée générale pour constituer un bureau et assurer la survie de cette association, l'année écoulée s'est révélée fructueuse.

En effet nous avons récolté

1 494€ de plus que l'année précédente et avons pu reverser 6 5 6 5 € a u Téléthon départemental.

Ce résultat est lié en partie au beau temps qui nous a accompagnés lors des rifles estivales, notamment celle du mois de juillet qui s'est tenue pour la première fois sur la place Agora et a été un véritable succès.

Nous tenons également à remercier l'office du tourisme qui nous a reversé les fonds récoltés

lors des concerts du conservatoire, la salle Performe qui a organisé un "Rameurthon" et toutes les associations présentes lors du marché de Noël.

Notre objectif à présent est de faire aussi bien et même peutêtre mieux pour l'année à venir. Pour cela nous vous convions à participer à nos différentes rifles et manifestations suivantes:

- le lundi 25 juillet, rifle sur la place Agora
- le lundi 22 août, rifle sur la place du village
- le dimanche 20 novembre, rifle à la salle Oméga
- le samedi 3 décembre, marché de Noël

Comme vous le savez nous sommes peu nombreux pour toutes ces organisations. Nous rééditons donc notre appel à toutes les personnes souhaitant nous aider de façon ponctuelle ou récurrente. Tout le monde est le bienvenu!!

Dans l'attente, l'ensemble du bureau de Sainte Marie Téléthon, se joint à moi pour vous remercier de votre participation à toutes nos manifestations, sans quoi nous ne ne serions rien.







14 ◆ Sainte-Marie - Le Lien n°40 ◆ mai-juin 2016

Connaissez-vous la Section des Donneurs de Sang de Sainte Marie ?

La section a été créée en 1984 par notre maire Pierre Roig et Jeannine Valette, elle a pour but de promouvoir le don du sang et afin de la dynamiser, l'amicale des donneurs de sang a vu le jour en même temps.

Les membres du bureau



distribuent les tracts, accrochent les banderoles et affiches, et sont présents lors des collectes de sang sur Sainte Marie pour aider infirmières et médecins à installer le matériel et accueillir les donneurs

La 1ère présidente de la fut donc Jeannine Valette jusqu'en 2001 puis ce fut André Broussard, Lucienne Barboteu, Solange Vinas, Annie Rancière puis de nouveau, et jusqu'à présent, Jeannine Valette qui orchestre la section et l'association.

Vous pouvez soutenir, matériellement et financièrement la section des donneurs de sang de Sainte Marie, en devenant adhérent de l'amicale pour la modique somme de 8 euros. Vous serez alors invités, en janvier, à notre assemblée générale suivie d'un apéritif dînatoire, ainsi qu'à l'apéritif concluant les collectes d'été, fin août. Vous pourrez également participer à notre voyage annuel qui, cette année, aura lieu le 31 mai à Cadaquès et au Cap Creus.

Pour de plus amples renseignement vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook: « Don du sang Sainte Marie La Mer » ou auprès de Justine GARCIA au 04 68 80 67 38 ou Dominique FENOLLAR au 04 68 62 12 59 ou lors de nos prochaines collectes.

INTRODUIRE LA LANGUE ... CATALANE

En toute simplicité A.R.A. (Association d'Activités Roussillonnaises) nous invite à partager des ateliers ludiques et d'apprentissage de la langue et de la culture catalanes.

D'octobre à juin, nous organisons des cours tant pour les connaisseurs que pour les débutants ; ainsi que des parties de cartes pour apprendre les jeux catalans.

Parmi les activités ponctuelles, nous proposons des échanges avec des personnes d'autres villages tant du nord comme du sud des Albères. Pendant ces rencontres nous faisons découvrir nos communes et notre patrimoine ; nous engageons aussi des parties de cartes que nous clôturons par « le verre de l'amitié » !

Pour en savoir plus, envoyez un mail à <u>ara66470@yahoo.fr</u> ou bien téléphonez au 06/20/96/22/90.

En tota simplicitat A.R.A. (Associació d' Activitats Rosselloneses) us convida a compartir els tallers ludics i d'aprenentatge de la llengua i cultura catalanes.

Des de octubre fins a juny, organitzem cursos tant per a coneixedors com per a debutants; aixi com partides de cartes per apprendre jocs catalans.

Entre les activitats puntuals que proposem, hi han intercanvis amb gent d'altres pobles tant del nord com del sud de l'ALBERA. En aquestes trobades fem visites guiades per descobrir els nostres vilatges i el nostre patrimoni ; també fem partides de cartes acabades amb « el got de l'amistat »!

Per en sapiguer més, envieu un corre u electrónic al ara 66470 @ yahoo.fr o bé telefoneu al 06/20/96/22/90.







Association QI GONG et Bien Etre

Après 2 ans d'interruption, l'association QI GONG a repris son activité à la salle DAVID DOUILLET, tous les mercredis de 12h15 à 13h30.

Les cours sont dispensés par Brigitte MOUNIER diplômée de la F.E.Q.G.A.E. (Fédération Européenne de QiGong et Arts Energétiques) et de l'I.E.Q.G (Institut Européen de QiGong).

Le Qi Gong, ou chi gong ou chi kung, est une gymnastique faisant partie de la médecine traditionnelle chinoise au même titre que l'acupuncture, les massages Tuina, la diététique....

Plus qu'une gymnastique c'est une harmonisation du corps et de l'esprit visant à l'amélioration de capacités telles souplesse articulaire, coordination motrice, concentration, mémoire....

Ses bénéfices sont multiples :

- -prévention dans le domaine de la santé
- -développement de qualités d'endurance ou de rapidité dans la pratique sportive
- -permet de réguler les réponses émotionnelles aux stress de toutes natures La pratique se fonde sur des postures, des mouvements, accompagnés par la respiration et guidés par la pensée

L'ambiance y est très agréable et bénéfique pour toutes et tous les adhérents, en témoignent les photos ci-dessous prises lors de la célébration du nouvel an chinois 2016, placé sous le signe du singe.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle où les cours se déroulent.





L'atelier

La saison 2015/2016 de notre association a démarré sur les chapeaux de roue, 38 adhérentes et toujours les mêmes rendezvous le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00 à la Maison Carrère, Place de la mairie.

Nous avons terminé l'année 2015 en participant juste avant Noël aux T.A.P. avec les classes de CE1 de Jules Ferry. Nous avons proposé aux élèves divers bricolages à réaliser.

Nous avons ensuite enchaîné avec le marché de Noël puis le Téléthon qui ont été de francs succès.

Pour 2016, nous préparons notre 2ème



EXPOSITION/ VENTE Samedi 21 et Dimanche 22 mai 2016



De 10h à 18h Salle communale STE MARIE LA MER

- Peinture sur soie
- Peinture sur verre
- Peinture sur porcelaine
- Peinture sur bois
- Tableaux 3D







créatif

exposition qui aura lieu du 26 au 29 mai, Salle communale (derrière la Poste) à Ste Marie Village. Enfin, pour clore cette saison, nous terminerons par notre petite balade habituelle.

Reprise des hostilités pour la saison 2016/2017 début septembre, toujours dans la bonne humeur, les goûters et le travail bien sûr. A bientôt donc pour notre exposition.

Christelle Tolaguera



Samedi 11 et dimanche 12 juin Exposition de l'Ad'Art

L'ASSOCIATION AD'ART PRÉSENTE SON EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURES, SCULPTURES, MODELAGES, POTERIES à la Salle Communale du village sur le thème : *De la vigne au vin*

> Samedi 11 juin au dimanche 12 juin De 9h à 12h et 14h à 18h Vernissage le vendredi 10 juin à 18 h 00.



L'ARSM communique

La choucroute dansante organisée par l'ARSM le dimanche 7 février a encore remporté un franc succès : 162 participants ont pu apprécier les saveurs de la cuisine alsacienne, grâce au talent de l'équipe des animateurs, tous bénévoles.

La vitalité de cette association se manifeste lors de moments conviviaux comme la galette ou la choucroute qui permettent de nouer des liens solides entre les adhérents. L'ambiance, la convivialité de cette association participent aussi à créer du lien social... si précieux pour les personnes seules.

Toutefois, la finalité sportive reste primordiale : la formation des animateurs se poursuit dans le cadre de la Fédération Française de Randonnée, tant en randonnée qu'en marche nordique ou en rando santé. Des parcours adaptés aux personnes souffrant de pathologies particulières seront bientôt mis au programme.

Les amateurs de marche nordique, confirmés ou débutants, sont de plus en plus nombreux.

La marche, la randonnée sont des activités sportives bénéfiques à la forme physique et à la santé.

L'éventail des propositions permet à chacun de trouver une r é p o n s e appropriée à ses b e s o i n s e t envies.

L'offre hebdomadaire comme les séjours proposés laissent l'embarras du

choix:

- Séjour dans le Tarn du 23 au 30 avril 2016
- Séjour en Laponie du 5 au 18 septembre 2016

Les mercredis, vendredis et dimanches, rejoignez les sur les chemins

ARSM.fr Association affiliée CDRP66



Sainte-Marie - Le Lien n°40♦mai-juin 2016 ◆17

CHARANÇON ROUGE DU PALMIER Rappel de la Règlementation

La lutte est régie par l'arrêté du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 21 juillet 2010 (consultable sur legifrance.gouv.fr)

Votre palmier est contaminé.

Vous surveillez votre palmier et avez identifié un ou plusieurs symptômes d'infestation du Charançon rouge ou bien vous avez eu la confirmation de la présence de ce nuisible par un professionnel.

Démarches à suivre (1):

1) Déclarer le foyer (article 11)

- au service du Ministère de l'agriculture en charge de la protection des végétaux sur le département (SRAL).

Vous recevrez alors un courrier de Notification de mesure administrative et disposerez d'un délai de 15 jours pour mettre en place une lutte curative (en respectant le protocole défini en annexe de l'arrêté national de lutte, seules deux méthodes sont autorisées : abattage ou assainissement).

- 2) <u>Contacter une entreprise</u> <u>habilitée à intervenir sur un foyer</u> (article 11 et 15)
- Dans un délai de 15 jours
- Choisir une entreprise reconnue apte à intervenir sur palmiers (liste disponible sur le site Internet de la Draaf ci-dessous).

Demander plusieurs devis et essayer de se grouper entre résidents d'un même quartier pour faire baisser le montant de la facture. Demander à l'entreprise son habilitation.

- 3) Transmettre au SRAL l'avis de destruction de foyer (article 11)
- Présent en dernière page du courrier de Notification de mesure administrative
- Dans un délai de 3 jours maximum avant le début du chantier

Toute manipulation sur un palmier malade est interdite car elle peut entraîner une contamination des arbres environnant.

En cas de non respect de l'arrêté ministériel portant obligation de mise en œuvre des mesures de surveillance et d'éradication du Charançon rouge vous vous exposez à des sanctions.

Tous renseignements complémentaires pourront vous être donnés par la Police Municipale.

(1)http://draaf.languedocroussillon-midipyrenees.agriculture.gouv.fr/Char ancon-rouge-du-palmier-Liste



Le Lien

Prochain numéro juillet 2016

Date limite de réception des informations et articles : Le mercredi 27 mai 2016

<u>Publication : Mairie de Ste-Marie (66470)</u>

<u>Directeur de publication : Pierre Roig</u>

<u>Conception et mise en page : Sandrine Lozano lelien@saintemarielamer.com</u>

EXPRESSION DES ELLS DE L'OPPOSITION

PAS DE TEXTE TRANSMIS



un Village à la plage

Dimanche 17 Avril - Fête de Pâques

Baladoir Agora - A partir de 13h45 - Gratuit Réservé aux enfants de Sainte Marie)

Jeux gonflables, jeux en bois, chasse aux œufs 2/10ans organisée participation des Associations de Parents d'Elèves par l'Office de Tourisme avec la

En cas de mauvais temps reportée au Samedi 23 avril

Mercredi 20 Avril - Spectacle Enfants

Les Frérots de la Magie »

Complexe Oméga - Gratuit - 14h30

Dans la limite des places disponibles, places à retirer à l'Office de Tourisme avant le 19/04/2016

Samedi 30 Avril - Concert Les Chanteurs du cœur Au profit de la ligue contre le cancer

Complexe Oméga - 10€ - (Ferrat, Nougaro, Jonasz...

Dans la limite des places disponibles, places à retirer à l'Office de Tourisme le jour même à partir de 15h





Dimanche 1er Mai - Fête de l'Artichaut Baladoir Agora -

Animations musicales (bandas, échassiers) et jeux enfants Marché de producteurs de Pays© de 8h00 à 18h00 Mais aussi des menus à base d'artichaut dans les restaurants de Sainte Marie du 25 avril au 1er mai





Samedi 14 et Dimanche 15 Mai -14ème Meeting VW

Baladoir Agora -

Rassemblement de Coccinelles et dérivés, concerts et animations tout le week-end

Mercredi 18 Mai - Fête de la Nature Balade guidée en famille

Avec l'Association Label Bleu

Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme 25 participants maximum - Gratuit 04 68 80 14 00

RDV 14h15 à L'Office de Tourisme



- Baladoir - 6h /18h

Dimanche 22 Mai - Vide Grenier

Inscription à partir du 1er avril 2016 en mairie au village : 04 68 80 13 80

(Pièce identité + une photocopie de celle-ci obligatoire En cas de mauvais temps reporté au Dimanche 29 Mai



RADIO CROCHE

FESTIVAL

BALADOIR FRONT DE MER

Samedi 4 Juin - Finale 2nd

Festival Radio crochet

Place du village -21h00 - Gratuit

Samedi 11 Juin

Concert « Carmen Swing » Omega - 21h - 5€

Dans la limite des places disponibles, places à retirer à l'Office de Tourisme











Mardi 21 Juin - Fête de la Musique Place Agora, Espace Laurent Guibert, Bars et Restaurants de la commune.

En Attendant l'été

www.saintemarielamer.fr

Jeudi 23 Juin - Feux de la Saint Jean

avec la participation des Associations de Sainte Marie Feu d'Artifice, arrivée de la flamme, folklore et bal - Place Agora - A partir de 21h



Dimanche 26 juin - Sardanes

- Place Agora - 18h - 20h



Samedi 21 et dimanche 22 Mai - Association Les Colombes

Samedi 11 et dimanche 12 juin - Ad'Art « De la Vigne au vin » Salle communale - 9h30 19h Salle communale - 10h 18h

Meeting WW pintage

VIDE-GRENIER SAINTE MARIE LA MER

| | | | | |



Toute l'année, mercredi et samedi matin, place de la Mairie

A partir du 14 juin : mardi, jeudi et samedi matin, baladoir Jusqu'au 14 juin : le samedi matin, Parking Agora

Listens (N.) Listens (N.) merica

Office Municipal d'Animation et de Tourisme

 Fax.: 04.68.80.25.65 Complexe OMEGA, 66470 Sainte Marie la Mer Tel.: 04.68.80.14.00





L'Office du Tourisme se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis



BALADOIR FRONT DE MER JIMANCHE 22 MAI 2016 SERVATION STAND



Tel.: 04.68.80.14.00 www.saintemarielamer.fr



